

Fonds d'entraide pour les  
formations en santé du canton de  
Fribourg  
(ASA-ASSC-Bachelor en  
ostéopathie et en soins  
infirmiers)

## Problèmes d'argent, difficultés financières : Connaissez-vous le Fonds d'entraide ?

### Qui sommes-nous ?

Conscient des difficultés financières que rencontrent certain-e-s étudiant-e-s, un groupe de professeurs ainsi que des praticiens infirmiers ont créé en 1999 une association d'entraide.

Cette association à but non lucratif fonctionne grâce à des dons.



### Pour qui ?

Le Fonds d'entraide a pour but d'aider financièrement toutes les personnes qui suivent une formation soignante et qui rencontrent des difficultés pécuniaires majeures. Ces difficultés sont telles qu'elles entravent la réussite des études.

L'aide apportée est subsidiaire aux autres aides officielles (bourse, etc.) et correspond, en principe, à la somme due par un-e étudiant-e pour les divers écolages sur une année scolaire.

La personne bénéficiaire d'une aide s'engage moralement à rembourser l'aide reçue lorsque sa situation financière le permettra (après le diplôme), ce qui permet ainsi d'assurer la pérennité du Fonds d'entraide et d'aider d'autres étudiant-e-s en difficulté.



### Comment ?

- Adresser sa demande par écrit ou par mail à la présidente de l'association.
- Exposer les motifs de cette demande ainsi que les documents attestant de ses difficultés (budget).
- Rencontrer un membre du comité pour analyser la situation afin d'être orienté-e si besoin.

Délai de réponse : 2 semaines au maximum

### Contact :

Corinne Bulliard, présidente

Route des Arsenaux 16a

1700 Fribourg

Mail : [Corinne.Bulliard@hefr.ch](mailto:Corinne.Bulliard@hefr.ch)

Tel. 026/429 60 48

IBAN CH67 0076 8250 1028 3180 9

- Informations : <https://www.heds-fr.ch/fr/ecole/vie-estudiantine/fonds-dentraide/>